

Ms Rude 376

Ouvrage de
St. Joseph.

ci-Devant
St. Joseph de
Raven

1^{re} Section

(Je ne fais rien sans mon conseil — Nous avons décidé que l'épiscopat ne
s'occupe pas de ça. (Paroles de M. Foyat.)
à M. l'évêque le président, v. président

451

et membre de conseil

M. l'évêque

En à M. l'évêque
St. Joseph de
Raven

J'ai l'honneur de vous informer
qu'après mûre réflexion, je me vois dans
la pénible nécessité de donner ma démission
comme membre de votre œuvre.

Je ne doute nullement qu'il vous sera
facile de faire choix d'un secrétaire plus digne
que votre serviteur de la confiance dont sont
investis les autres secrétaires de l'œuvre, qui
ont à leur entière disposition, l'épiscopat de
provis-verbis, qui vous le savez, ne contient
aucun secret.



J'aurais voulu pouvoir être constamment
d'accord avec votre vénérable directeur dont je
respecterai toujours le zèle, néanmoins, je suppléerai
d'avoir en chaque circonstance exprimé fermement
mes convictions, surtout à l'égard des évêques
concernés car je persiste encore à croire
M. l'évêque Foyat dans la plus complète erreur.

Permettez-moi l'expression de ma reconnaissance
pour les divers grâces dont il vous a plu de m'honorer
et me croire, Obéi qui a l'honneur d'être,

M. l'évêque

Votre très humble et
très reconnaissant serviteur.

Lyon, ce 6 Février
1848.

Cherrier

voir ci-derrière
pour mémoire

Je ne fais rien sans mon conseil =
Nouveau avoué d'écrit que le registre des procès-verbaux
ne sortirait pas d'ici.

X // Voulez vous faire plus de mal à la société que tenir la
Communauté.

Il est bon de séparer l'écrit d'avec le bon grain.

Ce n'est pas vrai, le fermier n'est jamais songé à
céder la terre pour l'usage de la société, je
n'ai pas qu'on me le dise.

Procuration provençaise à Charrier, remise à M. Javès,
dictée de ma déclaration à M. le Juge-de-peace. Procuration
sans avis attente inutile à la Justice de Paris.

Ce n'est pas cité M. Javès qui a obtenu le sésame malgré
l'observation répétée de M. Delorme (M. Charrier a pu
faire son travail)

